

Législatives: le chanteur Francis Lalanne pourrait se présenter en Alsace

STRASBOURG (AFP) - Le chanteur Francis Lalanne envisage de se présenter aux élections législatives en Alsace sous la bannière du Mouvement écologiste indépendant (MEI), a-t-on appris samedi auprès du président du mouvement Antoine Waechter.



© AtlasVista

Le chanteur-compositeur Francis Lalanne, le 20 février 2006, au cimetière du Père-Lachaise à Paris (© AFP)

Francis Lalanne "m'a confirmé son désir" de se porter candidat aux élections législatives sous l'étiquette du MEI, a indiqué M. Waechter, confirmant une information révélée samedi matin par France Bleu Alsace.

Selon M. Waechter, le chanteur pourrait se porter candidat dans la seconde circonscription de Strasbourg, celle où se présente Yann Wehring, porte-parole des Verts.

Indiquant toutefois que rien n'était pour l'instant définitif, le président du MEI a encore précisé que Francis Lalanne devrait se rendre "dans le courant de la semaine prochaine" à Strasbourg "pour s'inscrire s'il se décide définitivement".

"Il m'a dit qu'il était poète et que poète, cela signifie aussi agir. Il a un tel sentiment d'urgence qu'il ne peut plus seulement rester à divertir les gens", a encore souligné M. Waechter.

Assurant que c'est M. Lalanne "qui a fait la démarche et non pas nous qui sommes allés le chercher", M. Waechter a expliqué que dans le cadre de cette candidature, le chanteur avait exprimé le souhait d'être "entouré".

"Nous ne pouvons pas le mettre dans une circonscription défavorable, c'est en Alsace qu'il a le moins de risque de paraître incongru sous l'étiquette écologiste", a-t-il commenté.

Publié le: 12/05/2007 à 14:47:16 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/legislatives-a82030.html>